

Condamné pour avoir agressé un pompier

Un trentenaire a été condamné mardi 17 décembre 2025 par le tribunal correctionnel de Paris pour avoir agressé un pompier venu secourir son amie. Un cas parmi d'autres. En 2024, 609 sapeurs-pompiers ont été blessés par une agression. L'auteur des violences est la plupart du temps la victime secourue (74%) ou un membre de sa famille proche (7%).



Photo d'illustration : caserne de pompiers de la Ville de Paris, 17e arrondissement. Edgar Ducreux / Avenue du droit.

Contacté par le gérant d'un hôtel parisien, le sapeur-pompier s'était déplacé dimanche 16 février 2025 pour venir en aide à une femme, a relaté ce mardi la présidente du tribunal correctionnel de Paris lors du procès.

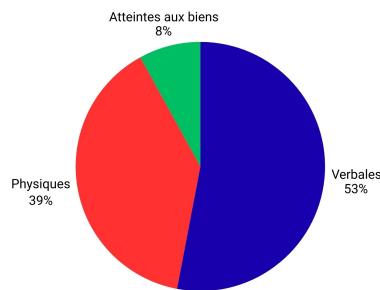
Mais une fois arrivé sur place, le secouriste avait dû faire face à « *l'énerverment* » de l'ami de celle-ci. « *En état d'ivresse* » et parlant allemand, il aurait été « *inquiet de la voir partir* », a conclu la procureure de la République au regard du dossier, le prévenu n'ayant pas fait le déplacement au tribunal pour se justifier.

« UNE LASSITUDE PSYCHOLOGIQUE DE CE TYPE DE COMPORTEMENT »

L'homme de 37 ans avait précisément eu un geste « *entre gifle et coup de poing* » et avait « *dégradé* » les lunettes du pompier. Auditionné en procédure, il avait indiqué ne pas se souvenir des faits mais ne les avait pas contestés.

« *Il y a une lassitude psychologique de ce type de comportements chez les pompiers* » s'est désolée l'avocate de la victime. Le trentenaire a finalement été condamné à une peine de prison de trois mois avec sursis simple. Il devra aussi verser 300 € au pompier en réparation de son préjudice moral.

En 2024, 1 461 agressions contre des sapeurs-pompiers ont été recensées en France (+2,9% par rapport à 2023), causant 609 blessés (+9,7%), selon l'Observatoire national de la violence envers les sapeurs-pompiers. Souvent, l'auteur des violences est la personne secourue elle-même (74%) ou un membre de sa famille proche (7%).



Répartition des types d'agressions envers les pompiers en 2024. Edgar Ducreux / Avenue du droit. Par Canva.